



## INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCE MALADIE (INAM) Chemin parcouru et Prochaines étapes

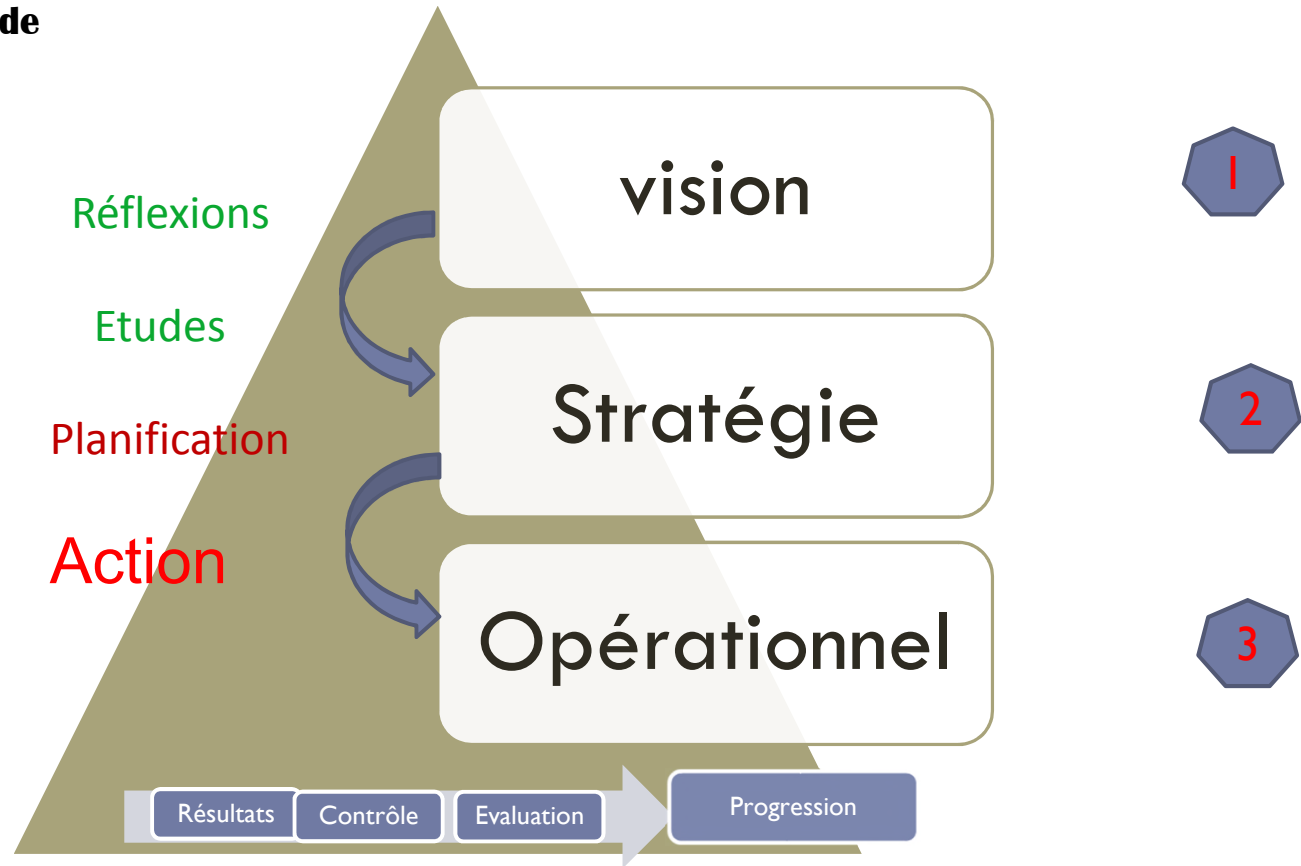
Atelier approche de financement pour l'extension de la CSU  
Lomé le 07 / 02 / 2018

# Contenu du document

---

- **Cadre Légal et mission**
  - **Gouvernance**
  - **Panier de soins**
  - **INAM en chiffres**
- **Bénéficiaires et Offre de soins**
  - **Perspectives**
- **L'INAM face aux défis de l'extension**
  - **De l'INAM à l'AMU**

## Politique nationale de protection sociale





# L'INAM créée par l'Etat pour l'assurance maladie

---

## ► **Contexte : Constitution de la République togolaise**

Article 13: « l'Etat a l'obligation de garantir l'intégrité physique et mentale, la vie et la sécurité de toute personne vivant sur le territoire national ».

- **La Loi N°2011-003 du 18 février 2011:** institue le régime d'assurance maladie obligatoire des agents publics et assimilés;
- **Le Décret N°2011-034/PR:** fixe les statuts de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM)

## ► **Mission INAM**

Assurer la couverture des risques liés à la maladie, aux accidents non professionnels et à la maternité des personnes assujetties et de leurs ayants droit (agents publics et assimilés en activité et à la retraite).

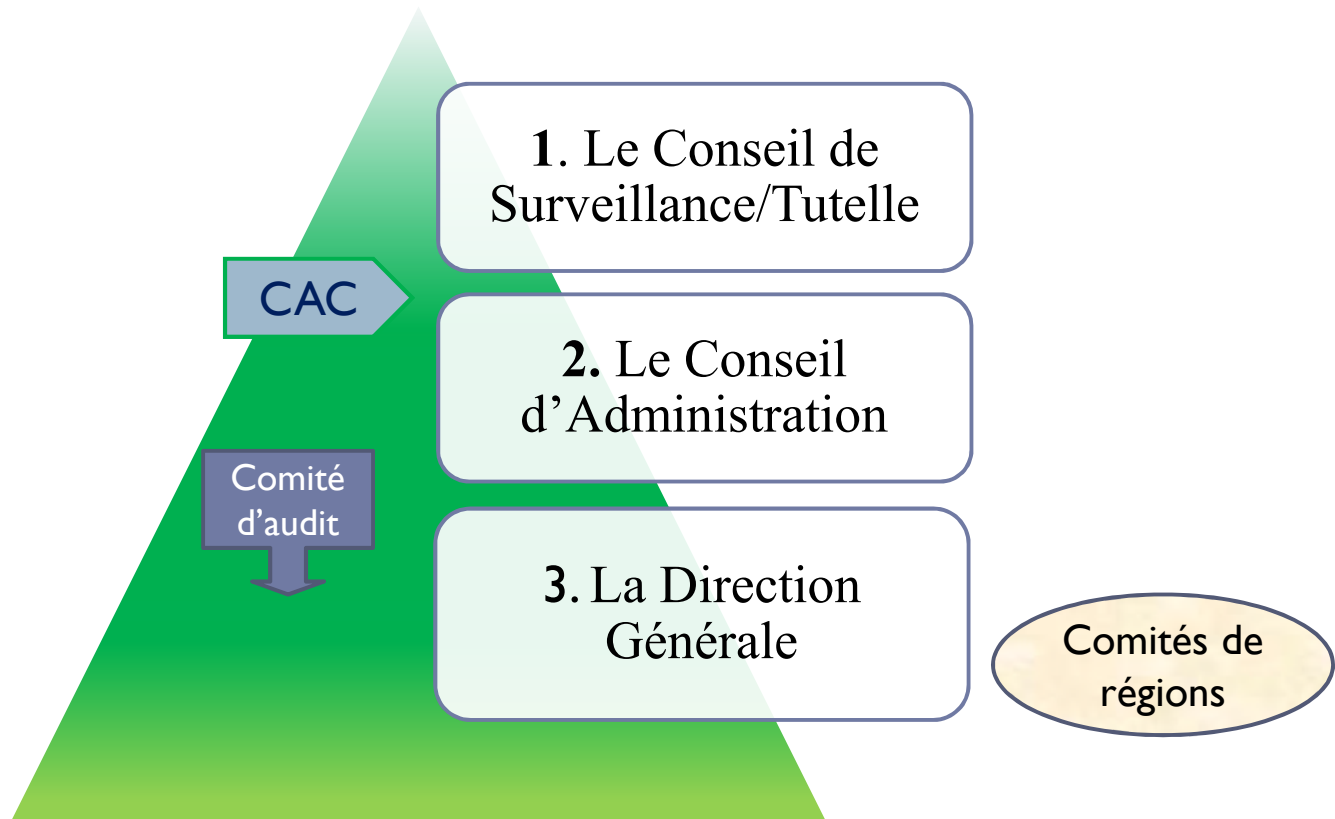
---



# Gouvernance paritaire

## ORGANES STATUTAIRES

Conformément aux dispositions de la loi n° 2011-003 du 18 février 2011 instituant un régime obligatoire d'assurance maladie des agents publics et assimilés et du décret n°2011-034 / PR portant statuts de l'INAM, les organes ci-après constituent les acteurs de la gouvernance de l'institut :





# Un panier de soin adapte au profil de la population cible

- Consultations généraliste et spécialités
  - Hospitalisations / Chirurgie
  - Actes médicaux et paramédicaux
  - Actes de biologie médicale
  - Actes d'imagerie médicale
  - Produits pharmaceutiques
- Tarification des actes fixée par le MS utilisée par l'INAM: objet de l'arrêté N°0039/MS/CAB/DG/DES du 29 février 2012
  - Le PBR suppose un prix différentiel pour le bien ou le service de santé à la charge du patient
- Un ticket modérateur de 20%
  - Remboursement des médicaments essentiels Générique à 90% du prix public de cession
  - Consultations des CMS et USP remboursés à 100%.
  - Pas de plafond annuel / Exclusion des maladies professionnelles et des programmes de gratuité
- Les lunettes médicales sont couvertes avec un forfait par ménage par an de 40 000 FCFA
  - Les maladies chroniques / maladies non transmissibles
  - Les accouchements

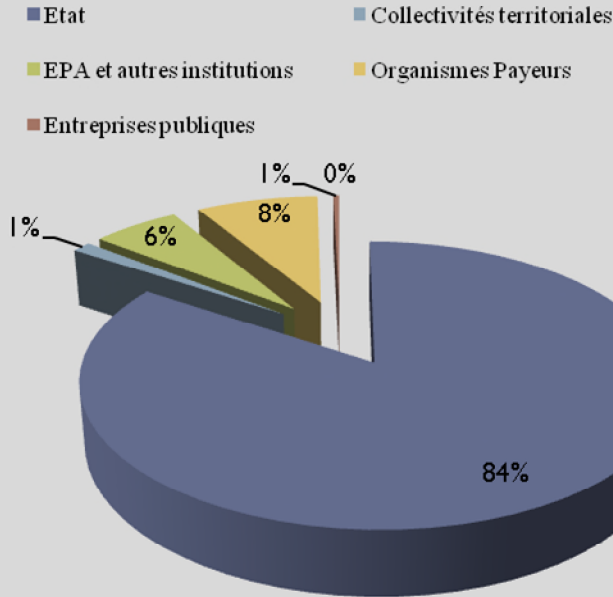


# L'INAM en CHIFFRES

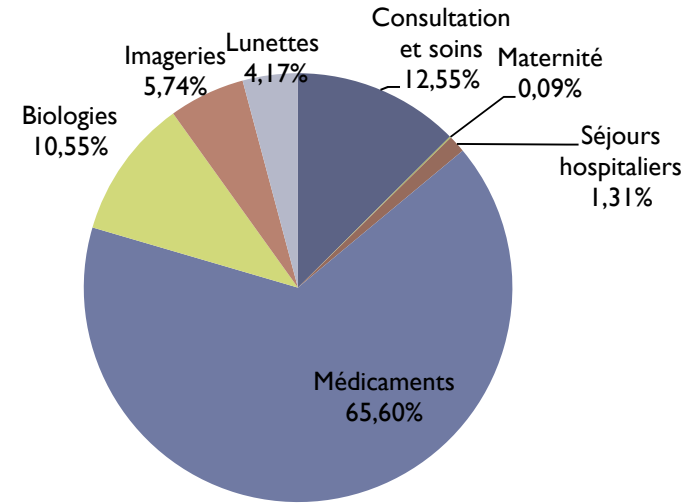


# Les bénéficiaires et l'offre de soins

**Ventilation des cotisations de chaque type d'organisme employeurs dans le portefeuille**

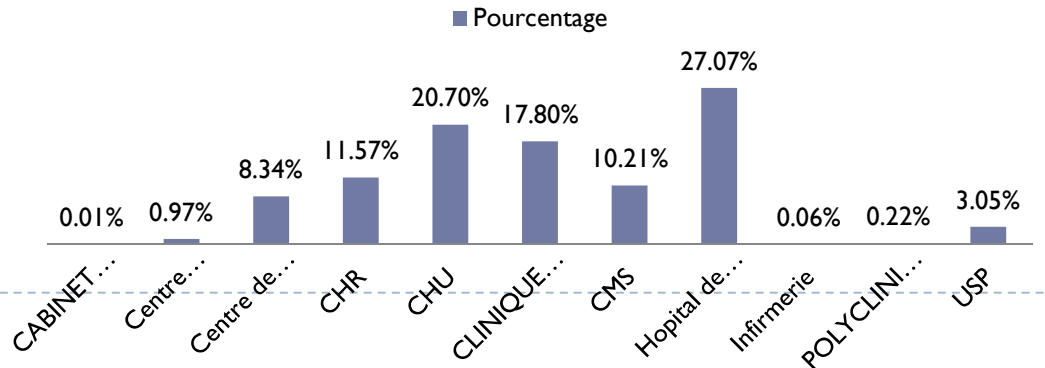


**Répartition des dépenses de prestations par nature**



- Pérennité et soutenabilité
- Equité contributive
- Solidarité intergénérationnelle

**Répartition de soins par type de formation sanitaire**







# Perspectives et projets en cours

---

- ▶ Inclusion des exclus du régime ;
  - ▶ Extension aux entreprises de l'industrie et au secteur privé formel;
  - ▶ Mettre en œuvre le projet pilote de couverture de la population agricole organisée (**étude de faisabilité déjà réalisée**);
  - ▶ Etude de faisabilité de la couverture des bénéficiaires des transferts monétaires du projet filets sociaux (**études financée par l'UNICEF disponibles: panier de soins et critères de ciblage**).
- 



# Consolidation et un renforcement progressif de la gestion

---

- **Pour réaliser les ambitions stratégiques « d'optimisation des ressources », dans la gestion du régime l'INAM dispose d'atouts, tels que:**
  - Organisme public autonome d'envergure nationale, spécialisé dans la gestion du risque maladie ;
  - Mécanisme de tiers payant exclusivement par virements bancaires.
  - Conventionnement avec un vaste réseau de prestataires repartis sur toute l'étendue du territoire national;
  - Appropriation des outils et procédures par l'ensemble des acteurs favorisant une automatisation efficiente;
  - Niveau acceptable de satisfaction des bénéficiaires et des prestataires de soins ;
  - Connaissance de l'environnement et expertise et expérience à l'échelle favorable à l'extension de la couverture en santé au Togo.

- **....Et devrait améliorer les points suivants:**
  - **Gestion automatisée des informations;**
  - **Communication avec les bénéficiaires et prestataires;**
  - **Lenteur dans le traitement de certains certains dossier;**
  - **Rapport / Qualité prix ;**
  - **Efficience du système d'information et des outils de prise en charge**
  - **Demandes d'adhésion à l'INAM non statuées**



# L'INAM face aux défis de l'extension

- ▶ Adopter une stratégie ou schéma de développement de la CSU au Togo en précisant le rôle des acteurs (Organisme gestionnaire, OGD)
- ▶ Refondre et renforcer le SI de l'INAM pour mettre en place un SI performant et intégré étendu aux prestataires de soins
- ▶ Mettre à niveau les mécanismes de gestion des risques et de lutte contre la fraude.
- ▶ Renforcer les capacités de l'institut, des prestataires et des principaux acteurs.
- ▶ Déployer une stratégie pour promouvoir la prescription des MEG.
- ▶ Contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et réadapter les outils de prise en charge
- ▶ Contribuer à la prévention.



# De l'inam a l'amu

En mettant en place le régime des agents publics et assimilés, le Togo a opté pour une démarche progressive d'instauration d'une couverture maladie au profit de tous ses citoyens.



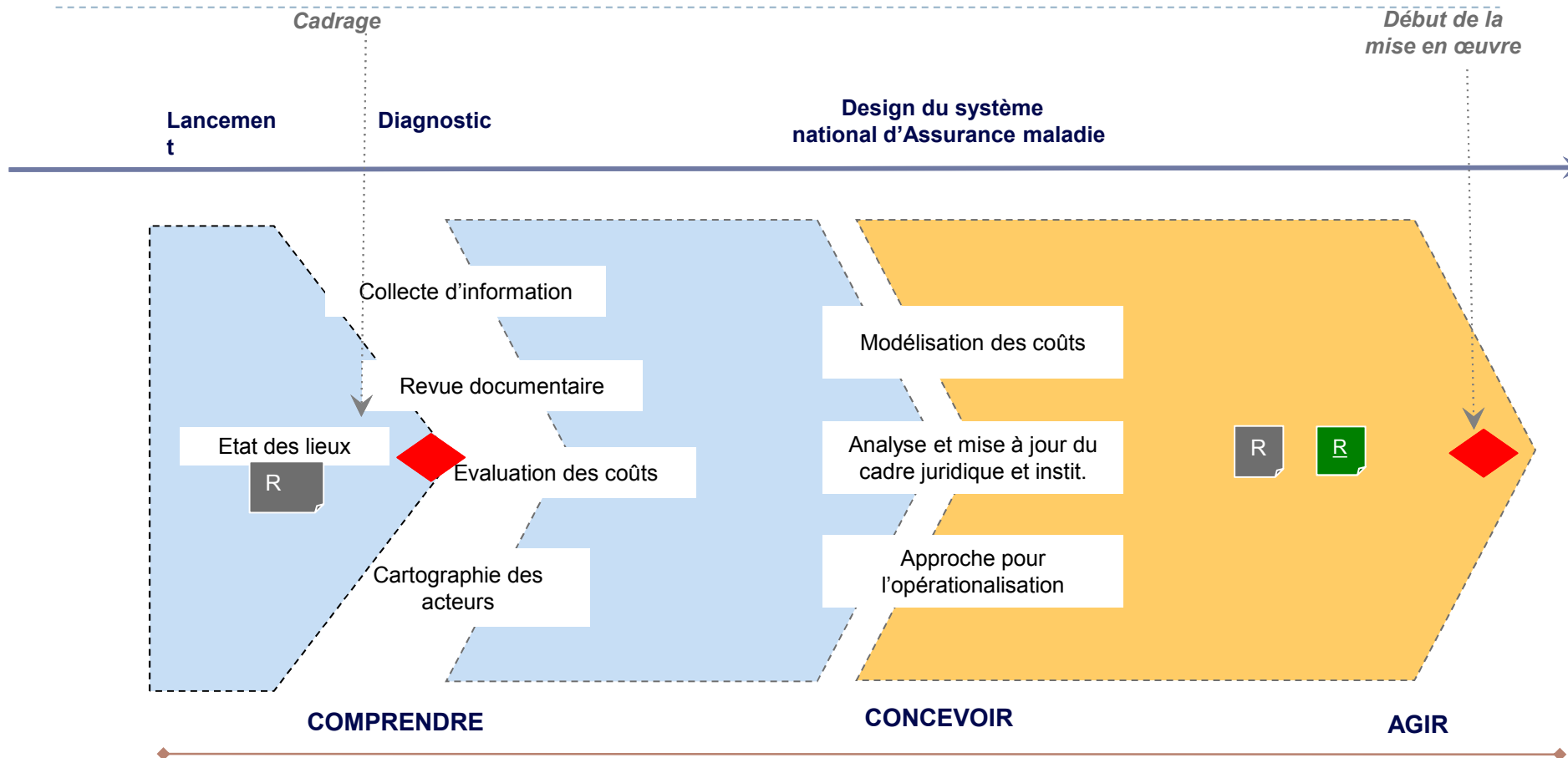
# De l'inam a l'amu

---

*Tirant leçon de la mise en œuvre du régime obligatoire d'assurance maladie géré par INAM, il y a lieu de retenir les points d'attention ci après:*

- L'identification et l'immatriculation des bénéficiaires
  - Mise en place de mécanismes de recouvrement adapté à chaque cible et cohérent avec la cadence des flux financiers des assurés.
  - Mobilisation de ressources pour réaliser les investissements nécessaires à la gestion de l'assurance maladie.
  - Amélioration et renforcement du dialogue entre les partenaires et acteurs de la couverture
  - Création d'un cadre de concertation pour la gestion des paramètres techniques clés du régime.
  - Éviter la fragmentation de la mutualité:
    - ▶ Du point de vue de la gestion technique cela renforce la solidarité et la mutualisation
    - ▶ Sur le plan de la gestion administrative cela permet de réaliser des économies d'échelles.
    - ▶ Sur le plan du Système d'information permet d'avoir un outils commun et de disposer d'une base de données convergente et d'informations agrégées.
  - Éviter l'allocation de ressources conjoncturelles à des dépenses structurelle sans avoir anticipé les alternatives de 'soutenabilité'.
  - Éviter le cloisonnement des acteurs. Le développement de synergies est utiles et favorable à l'émergence d'un régime durable
-

# Méthodologie et Planning synthétique



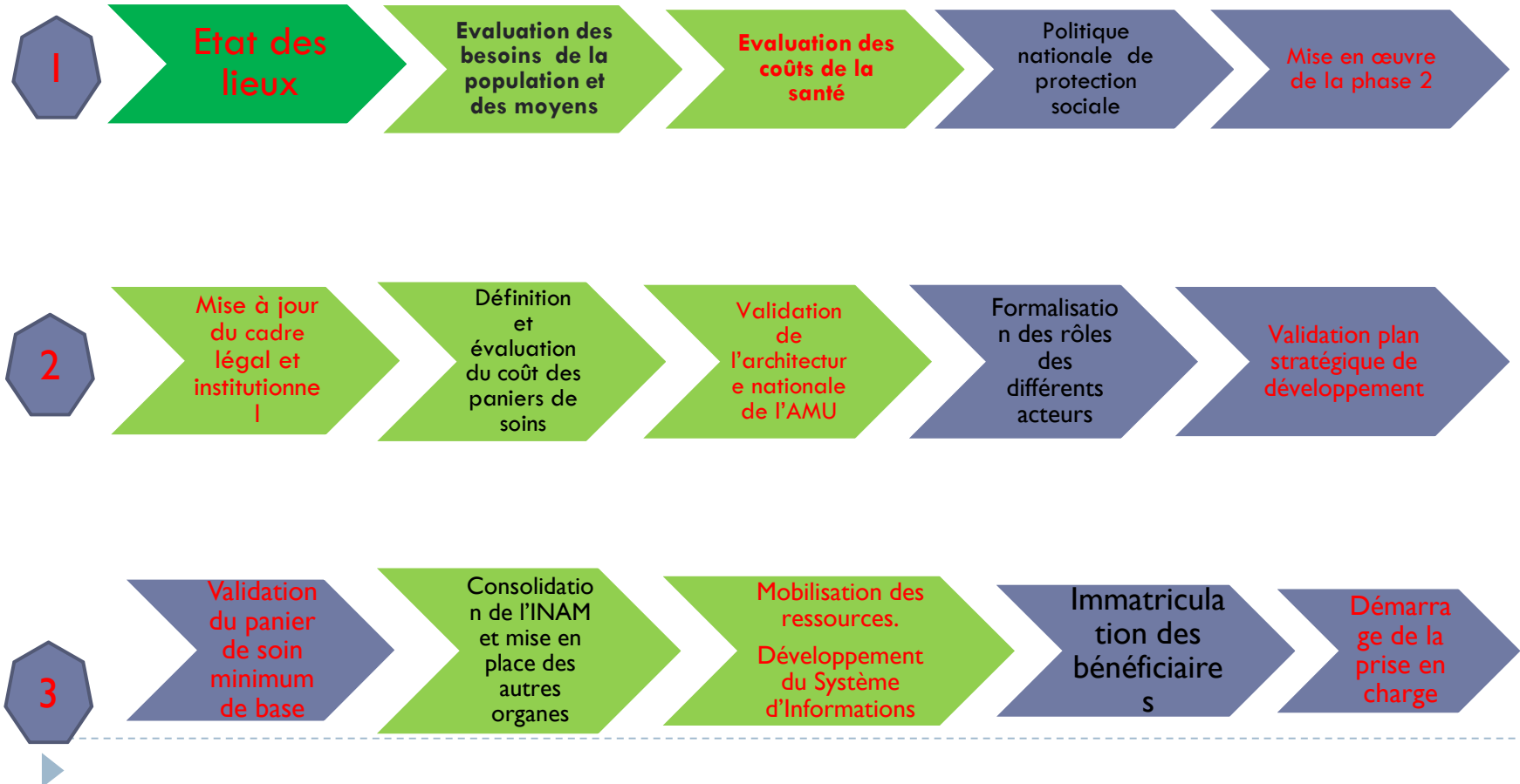
◆ Points de Décision

■ R Rapports

■ R Plan de dev. stratégique

# DE L'INAM A L'AMU

Mettre en place un processus de prise de décision pour faciliter la mise en œuvre des différentes phases et la cohérence des options.



# INAM EN MARCHÉ ...

---



*Nous œuvrons pour la Pérennité et la Satisfaction des assurés*

*Avec INAM, se soigner n'est plus un souci*

## **NOTRE MISSION**

*Faire soigner en préservant les revenus des ménages.*

## **NOTRE VISION**

*Etre un centre d'expertise national ou l'innovation s'allie au savoir faire pour une gestion optimale des ressources dédiées à la santé.*

## **NOS VALEURS**

- **Solidarité**
- **Professionalisme**
- **Excellence en équipe**
- **Intégrité**
- **Passion du service**
- **Confiance partagée**

**JE VOUS REMERCIE**

---

